

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2024



AFT Namur-Luxembourg
Chaussée de Marche, 935 C
5100 WIERDE

CLUB :

GERONSART

Matricule :

6036

Le tournoi respecte le règlement général de l'AFT imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : 15/7/2024

Date de fin : 20/07/2024

1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : www.aftnet.be - "Mon AFT"

Particularités réservées aux clubs :

! Pour rappel

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 24h.

Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite.

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.

Nombre de catégories organisées :

simples :

jeunes :

21

doubles :

Le tournoi de doubles se jouera :

par poule + tableau final

et/ou par élimination directe

2. DROIT D'INSCRIPTION :

En **Jeunes**, le droit d'inscription par catégorie est, au **1er match**, de

6

EUR

au **2ème match**

3

EUR

Pour les **Adultes**, il est, au **1er match**, de

EUR

au **2ème match**

EUR

Pour les **doubles**, il est de

EUR par paire

Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.

3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public :

10/07/2024 à 10h

Particularités réservées aux clubs :

4. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site www.aftnet.be - "Mon AFT"

le 10/7/2024 dès 17 h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 10/07/24

entre

18 h

et

20 h

au n° de téléphone suivant :

081/30.57.57

Particularités réservées aux clubs :

5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle

TEISE Mélanie

juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Mells

adjoints

Tél. juge-arbitre

081/30.57.57

Tél. secrétaire

Tél. club-house

Nombre de terrains utilisés :

11

dont

9

de plein air

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés :

2

synthétique

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

6. DISPONIBILITE DES JOUEURS : en semaine à partir de 10 h et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Particularités réservées aux clubs :

En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles les 3 jours de tournoi. Le tournoi se déroulera en :

-9 ans du :

jeudi

au

samedi

ou les

18,19,20/07/2024

-11 ans du :

lundi

au

mercredi

ou les

15,16,17/07/2024

-13 ans du :

jeudi

au

samedi

ou les

18,19,20/07/2024

7. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs :

au fur et à mesure des finales

8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.